



Arcade'M2S

Institut Supérieur de Formation
9, rue du Colonel Rémy
14000 CAEN
Tél. : 02 31 93 09 12
Fax : 02 31 93 09 32
info@arcade-formation.com
www.arcade-formation.com

Préparation aux concours d'Auxiliaire de Puériculture

Oral

Le métier

L'auxiliaire de puériculture exécute sous la responsabilité de l'infirmière ou de l'éducatrice jeunes enfants les soins nécessaires à l'enfant, en participant au maintien et à la restauration de son bien-être physique et/ou psychique, à son épanouissement et à son développement. L'auxiliaire de puériculture peut travailler dans un hôpital, une clinique, une crèche ou une halte-garderie.

Les objectifs de la formation

Réussir un concours d'entrée afin d'intégrer une école d'Auxiliaire de Puériculture (10 mois).

Public

- Être titulaire d'un diplôme de secteur sanitaire ou social homologué au niveau V (CAP Petite Enfance, BEP Carrières Sanitaires et Sociales, BEPA Service aux Personnes), d'un diplôme de secteur sanitaire ou social homologué au niveau IV (Tous les baccalauréats sont admis, Brevet Professionnel ou DAEU)
- Les étudiants ayant suivi une première année d'étude d'infirmière et n'ayant pas été admis en deuxième année.
- Les candidats titulaires d'un diplôme étranger leur permettant d'accéder aux études universitaires dans le pays obtenu.

Financement de la formation

Financement individuel
Congés individuels de formation (C.I.F.)
Autres financements possibles

Déroulé et contenu de la formation

Contenu

- Culture générale en santé
- Culture professionnelle
- Préparation à l'oral
- Tests d'aptitudes

Déroulé

- De septembre à février-mars
- 1 concours blanc par mois
- Possibilité de stage